

CHARTE CONCOURS

Savez vous que Studio e est une école à plusieurs facettes ?

La première facette est une école destinée à la pratique amateur des danses modern jazz ou classique de 4 à 99 ans et plus. Les enseignants forment leurs élèves aux techniques de leur discipline tout au long de l'année pour offrir une représentation lors d'un spectacle de fin d'année.

La seconde, l'école offre la possibilité à ses élèves de suivre des cursus approfondi et de perfectionnement et elle prépare à l'obtention de l'EAT (examen d'aptitude technique) en vue de l'obtention du diplôme d'état de professeur de danse. Ces temps dédiés permettent aux élèves de s'orienter vers une pré-professionnalisation ou l'entrée dans des écoles supérieures de danse.

Enfin la troisième, l'équipe pédagogique, dans un esprit sportif et collectif peut proposer à ses élèves de participer à des concours régionaux, nationaux et internationaux*. Ces concours ont pour objectifs de créer des chorégraphies, de monter sur scène face à des jurys de renom, se mesurer aux niveaux des autres écoles, développer sa résilience personnelle et se construire un esprit de solidarité.

Cette facette dédiée à la compétition, n'est possible qu'avec un engagement solide des élèves majeurs et des familles pour les élèves mineurs.

Cet engagement demande un investissement des parents dans l'organisation et la gestion des déplacements ainsi que dans l'organisation de concours dans le cas où studio e est structure accueillante. Un accompagnement indispensable à la réussite de tous qui est fortement apprécié et s'inscrit dans l'esprit insufflé par studio e. Une charte concours est écrite dans ce sens.

*Concours régionaux, nationaux, internationaux : Modern jazz et classique CND, FFD, rencontres chorégraphiques Chaussons d'or en classique

L'équipe pédagogique vous souhaite la bienvenue et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Belle saison artistique 2021/2022

L'équipe pédagogique de Studio e



CHARTRE CONCOURS

1. Objectif

Cette charte est un complément au règlement intérieur pour celles et ceux qui choisissent de faire les concours en Modern'jazz et/ou en classique. Ces classes concours permettent aux élèves de travailler une ou plusieurs variations afin de la (ou les) présenter aux concours.

2. Engagement de l'élève et de son représentant légal

- Je m'engage à participer à au moins deux cours hebdomadaire de la discipline dans laquelle je m'inscris en concours,
- Je m'engage à être assidu(-e) à tous mes cours de danse, sans restriction.
- Je m'engage à donner le meilleur de moi-même
- Je m'engage (et mon responsable légal) à prendre à ma charge les coûts d'inscription aux concours, de la licence complémentaire (ex CND) et des costumes,
Pour des raisons d'organisation, l'inscription est gérée par STUDIO e, les frais d'inscription et la prise de licence si nécessaire sont avancés par STUDIOe. Le remboursement est ensuite demandé.
A titre exceptionnel, une participation aux frais peut être décidée ponctuellement par STUDIO e.
- Je m'engage à prendre en charge l'organisation de mes déplacements (ou ceux de mon enfant) et de mon hébergement (ou ceux de mon enfant). L'ensemble de tous ces frais est totalement à ma charge.

Des actions peuvent être menées par les élèves pour « alimenter une cagnotte » et réduire les frais.

3. Documents à fournir

A l'inscription et à la signature de cette charte, seront à fournir :

- Le certificat médical de moins de 3 mois et pour la saison concernée
- Une photo d'identité
- Une copie de la carte d'identité (version numérique conseillée)

Nom – Prénom de l'élève :

Nom – Prénom du représentant légal :

Atteste avoir pris connaissance de la charte concours et du règlement intérieur de Studio e – école de danse et m'engage à les respecter et les faire respecter par mon enfant.

Fait à Brest, le

2021

Signatures

Le Président de STUDIO e

Le Professeur

L'élève

Le représentant légal

